

# LE COLLIER DE PERLES

## DESCRIPTION DU PROJET

Afin de passer d'un état de frontière à celui de trait d'union, les partenaires se positionnent pour que la région transfrontalière et l'offre touristique des boucles et des itinéraires fluviaux deviennent, à court terme, une destination touristique à part entière.

Ils favorisent, encouragent et promeuvent l'offre de nouveaux produits touristiques « fluvestres » pour constituer la vitrine du territoire transfrontalier. Une réflexion sur la problématique de commercialisation en transfrontalier est engagée afin de faciliter la commercialisation et la consommation de produits dans le cadre d'une démarche de « merchandising ». Cette démarche incite les plaisanciers à se déplacer « en réseau » de port en port; les professionnels de la location de coches de plaisance et les bateaux à passagers à s'installer sur le territoire; les visiteurs à acheter, louer un bateau, faire une croisière « fluvestre », à randonner sur les berges, à utiliser les véloroutes voies vertes, le RAVeL, etc.

Des partenariats sont conclus et formalisés pour l'observation du tourisme fluvial. En parallèle, des investissements sont réalisés pour l'offre d'embarcadères sécurisés à destination des professionnels.

## ACTIONS MISES EN ŒUVRE

En vue d'améliorer et de diversifier l'offre, les partenaires impulsent un nouveau mode de location de coches de plaisance afin que l'offre devienne plus attrayante et permette le développement économique de la filière. De plus, les partenaires créent un centre de ressources contenant des données informatisées pour permettre à tout professionnel désirant créer un circuit de visites ou autre, d'avoir les informations nécessaires. Enfin, les animations itinérantes à dimensions touristique et culturelle organisées chaque été sur les voies d'eau prennent une dimension transfrontalière plus accentuée. Un « Passe-Ports » fonctionnant à la manière d'une carte de fidélité est également remis à chaque plaisancier.

Parallèlement, l'étude de faisabilité du marché de locations de bateaux habitables privés est lancée. Un document listant toutes les informations pratiques en vigueur sur les deux pays est réalisé à destination des futurs propriétaires de coches de plaisance ou bateau à passagers.

Les Technologies de l'information et de la Communication (TIC) se mettent au service du fluvial à travers la création d'un site internet, d'une newsletter transfrontalière et d'un Système d'Information Géographique (SIG) transfrontalier permettant aux plaisanciers d'établir des itinéraires personnalisés.

Les actions de promotion de la filière comme les publicités dans la presse, les salons, les gadgets promotionnels, les accueils, les conférences de presse et les « éducotour » sont menées chaque année.

## Coordonnées

E-mail : [f.dupagny@crt-nordpasdecalsais.fr](mailto:f.dupagny@crt-nordpasdecalsais.fr)

Site internet : <http://www.larueeversleau.eu>

## Opérateurs

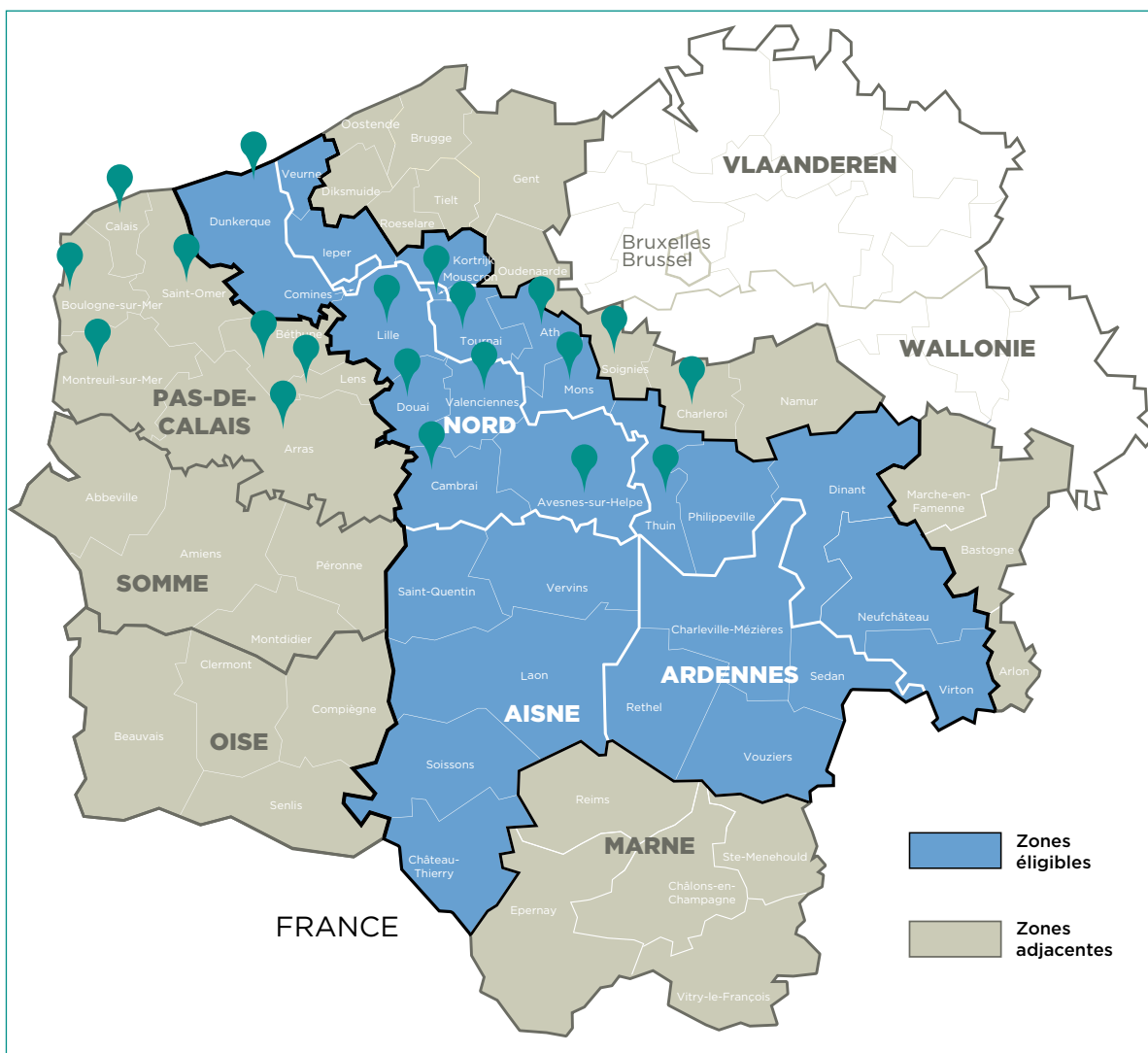
• **CHEF DE FILE**  
**COMITÉ RÉGIONAL DE TOURISME NORD-PAS DE CALAIS**  
 6, Place Mendès France, BP99  
 F - 59028 Lille cedex  
 Tél. : +33- (0) 3.20.14.57.57  
 E-mail : [f.dupagny@crt-nordpasdecalsais.fr](mailto:f.dupagny@crt-nordpasdecalsais.fr)

• **PARTENAIRES / ASSOCIÉS**  
**VOIES NAVIGABLES DE FRANCE**  
 F - 62408 Béthune cedex  
 Tél. : +33- (0) 3.20.15.49.70  
 E-mail : [sn-nord-pas-de-calais@equipement.gouv.fr](mailto:sn-nord-pas-de-calais@equipement.gouv.fr)

**FÉDÉRATION DU TOURISME DE LA PROVINCE DE HAINAUT**  
 B - 7000 Mons  
 Tél. : +32- (0) 65.36.04.64  
 E-mail : [federation.tourisme@hainaut.be](mailto:federation.tourisme@hainaut.be)

**SERVICE PUBLIC DE WALLONIE - DG02**  
 B - 5000 Namur  
 Tél. : +32- (0) 65.39.96.10  
 E-mail : [marc.michaux@spw.wallonie.be](mailto:marc.michaux@spw.wallonie.be)

## ZONES COUVERTES PAR LE PROJET



### Éléments budgétaires

**Budget total** : 1.239.233,85 EUR

**Montant FEDER** : 584.616,92 EUR

**Durée** : 1 septembre 2007 - 31 décembre 2011

Pour connaître les résultats du projet, consultez la page web du projet

<http://www.interreg-fwvl.eu/fr/prj/80.html>

